



A rapporter en mairie avant le 31 mai 2018

## SERVICE(S) SOUHAITÉ(S)

**ALSH** (de 3 à 17 ans,  
les mercredis après-midi  
et vacances scolaires)

**TAP** (de 15h45 à 16h45  
les lundis, mardis  
et jeudis en période scolaire)

**Périscolaire**

**Péricollège**

### Transport scolaire

Ligne n°..... Point d'embarquement : .....

### Restaurant scolaire

Pour les nouveaux inscrits, merci de compléter le document Ansamble ci-joint.

### École multisports (EMS)

L'EMS propose aux jeunes du CE2 au CM2 différentes pratiques sportives déterminées en début d'année.

**Le présent dossier ne constitue qu'une demande. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'ALSH des élémentaires Jean Jaurès dès la rentrée 2018.**

### École municipale d'art (EMA)

L'EMA propose des cours individuels et collectifs de pratique artistique (musique, chant, théâtre, arts plastiques,...)

**Cours individuels** : chant, instruments

**Cours collectifs** : petit atelier d'art, chorale, danse, instrument, théâtre

Êtiez-vous inscrit pour l'année scolaire 2017/2018 à l'EMA ?      Oui      Non

Souhaitez-vous vous inscrire à l'EMA en 2018/2019 ?      Oui      Non

Quelle(s) discipline(s) vous intéresserai(en)t ? .....

**Le présent dossier ne constitue qu'une demande. Nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de l'EMA.**

## FACTURATION

NOM / Prénom .....

Adresse de facturation .....

### Type de règlement

Au guichet de la mairie  
(espèces, chèques, CESU, ANCV)

Prélèvement automatique (pour une première demande,  
merci de retirer un dossier au service régie de la mairie)

### Modalité de paiement pour l'École Municipale d'Art

Mensuel (9 mensualités d'octobre à juin)

Annuel (1 versement au commencement de l'activité)

## AUTORISATIONS

Je soussigné(e).....représentant(e) légal(e), autorise :

Mon enfant à se rendre seul et à quitter seul les services suivants :

- ALSH     TAP     Péricolaire Péricollège     Transport scolaire     Restaurant scolaire     EMS     EMA

Mon enfant à quitter l'ALSH, les TAP, le périscolaire, le Péricollège, l'EMS, l'EMA, les transports scolaires et/ou le restaurant scolaire accompagné de la (des) personne(s) suivante(s) :

NOM / Prénom / Adresse / Tél. ....  
.....  
.....  
.....

Les personnes désignées doivent justifier de leur identité

### Droit à l'image

Dans le cadre des activités conduites par les différentes structures jeunesse municipales, des films peuvent être réalisés ou des photos prises. Ces productions sont susceptibles de faire l'objet d'une diffusion publique ou d'une publication à seule fin d'informer. Ainsi, j'autorise les services municipaux à filmer ou à prendre des photographies de mon enfant dans le cadre évoqué ci-dessus :                      OUI                      NON

La ville de Pempuyre à informatiser les données fournies

Projet éducatif territorial - Projet pédagogique - Règlement intérieur

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le projet éducatif territorial, le projet pédagogique et le règlement intérieur des accueils de loisirs et accueils périscolaires (consultables sur [www.pempuyre.fr](http://www.pempuyre.fr)).

Le	Signature
----	-----------

### PIÈCES À FOURNIR POUR UNE TOUTE PREMIÈRE INSCRIPTION

- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture, avis d'imposition...)
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école
- Fiche de liaison ci-jointe
- Attestation d'assurance 2018/2019
- Copie de l'attestation de droits de la sécurité sociale
- Attestation de quotient familial CAF ou à défaut copie des avis d'imposition 2018 du foyer (sur les revenus 2017)
- Copie du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation des parents
- Attestations employeurs pour les parents souhaitant bénéficier du service gratuit de «va et vient» aux activités extrascolaires de la commune
- Copie recto-verso de la carte de mutuelle

### PIÈCES À FOURNIR POUR UNE RÉ-INSCRIPTION

- Fiche de liaison ci-jointe
- Attestation d'assurance 2018/2019
- Attestation de quotient familial CAF ou à défaut copie des avis d'imposition 2018 du foyer (sur les revenus 2017)
- Copie de l'attestation de droits de la sécurité sociale
- Copie recto-verso de la carte de mutuelle
- Attestations employeurs pour les parents souhaitant bénéficier du service gratuit de «va et vient» aux activités extrascolaires de la commune
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture, avis d'imposition...)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### GROUPES SCOLAIRES

- **Maternelle Libération** : 19 rue Maurice Fillon - 05 56 95 13 92
- **Maternelle Jean Jaurès** : 7, avenue des Sports - 05 56 35 27 30
- **École élémentaire Libération** : Place de la Libération - 05 56 35 32 74
- **École élémentaire Jean Jaurès** : 3, avenue des Sports - 05 56 95 29 21
- **Groupe scolaire Fontanieu** : 6, rue Simone Veil

### ÉCOLE MUNICIPALE D'ART (EMA)

Secrétariat : 5, rue Henri Founeau - 05 56 35 34 04 - [ema@parempuyre.fr](mailto:ema@parempuyre.fr)

Les enseignements sont dispensés sur 3 lieux :

- École Municipale d'Art - 5 rue Henri Founeau
- Complexe sportif Léo Lagrange (StudioCorps & Graphie (danse) - 4, rue Camille Montoya
- Place Yvan Bric

### POUR LES 3/11 ANS

#### Accueil Périscolaire

Renseignements et inscriptions au pôle éducation jeunesse de la mairie :

05 56 95 56 12 - [secretariat-enfance@parempuyre.fr](mailto:secretariat-enfance@parempuyre.fr).

L'accueil périscolaire s'effectue dans l'école de l'enfant :

- Les enfants fréquentant l'école maternelle Libération : bâtiment du périscolaire situé dans l'enceinte de l'établissement (accès parent : rue des Écoles) - 05 56 35 29 88
- Les enfants fréquentant l'école maternelle Jean Jaurès : centre de l'enfance - 7, avenue des Sports  
05 56 35 82 61
- Les enfants fréquentant l'école élémentaire Libération : bâtiment du périscolaire situé dans l'enceinte de l'établissement (accès parent : place de la Libération) - 05 56 95 11 17
- Les enfants fréquentant l'école élémentaire Jean Jaurès : accueil de loisirs - 3, avenue des Sports  
05 56 35 36 02
- Les enfants fréquentant le groupe scolaire Fontanieu : bâtiment du périscolaire situé dans l'enceinte de l'établissement

#### Accueil de loisirs

Renseignements et inscriptions au pôle éducation jeunesse de la mairie :

05 56 95 56 12 - [secretariat-enfance@parempuyre.fr](mailto:secretariat-enfance@parempuyre.fr).

Les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

- Les enfants fréquentant l'école maternelle Libération : bâtiment du périscolaire situé dans l'enceinte de l'établissement (accès parent : rue des Écoles) - 05 56 35 29 88
- Les enfants fréquentant l'école maternelle Jean Jaurès : centre de l'enfance - 7, avenue des Sports  
05 56 35 82 61
- Les enfants fréquentant les écoles élémentaires Jean Jaurès et Libération : accueil de loisirs - 3, avenue des Sports - 05 56 35 36 02
- Les enfants fréquentant le groupe scolaire Fontanieu : bâtiment du périscolaire situé dans l'enceinte de l'établissement

### POUR LES 11/17 ANS

#### Accueil péricollège et accueil de loisirs

La maison des jeunes l'Escale - 6, rue Camille Montoya - 05 56 42 64 68

#### Mairie de Parempuyre

Hôtel de Ville - 1, avenue Durand Dassier - 33290 Parempuyre

Tél. 05 56 95 56 20 - Fax 05 56 95 56 10

[ville@parempuyre.fr](mailto:ville@parempuyre.fr) - [www.parempuyre.fr](http://www.parempuyre.fr)